Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2020 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : $60 (4,37 \, \pounds) - 75 (5,39 \, \pounds) - 77 (5,14 \, \pounds) - 78 (5,14 \, \pounds) - 78 (5,14 \, \pounds) - 91 (5,14 \, £) - 92 (5,39 \, £) - 93 (5,39 \, £) - 94 (5,39 \, £) - 95 (5,14 \, £) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2019.$

Enquête publique



2EME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URB-NISME DE SAINT-SAUVEUR-SUR-ECOLE

Par arrêté n2019-37 du 20 décembre 2019,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU PAYS DE **FONTAINEBLEAU**

a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Sauveur-sur-Ecole. A cet effet, la vice-présidente déléquée du tribunal administratif de Melun a désigné M. Jean-Pierre MARJOLET en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du 14 janvier 2020 au 13 février 2020 à 18h30 en mairie de Saint-Sauveur-sur-Ecole (siège de l'enquête publique) aux jours et heures habituels d'ouverture

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux lieux, dates et horaires

- position du public aux lieux, dates et horaires suivants :

 Le mardi 14 janvier 2020 entre 9h15 et 12h en Mairie de Saint-Sauveur-sur-Ecole
 Le jeudi 23 janvier 2020 entre 16h30 et 18h30 en Mairie de Saint-Sauveur-sur-Ecole
 Le samedi 1er février 2020 entre 9h15 et 12h en Mairie de Saint-Sauveur-sur-Ecole
 Le mardi 4 février 2020 entre 9h15 et 12h en Mairie de Saint-Sauveur-sur-Ecole
 Le jeudi 13 février 2020 entre 16h30 et 18h30 en Mairie de Saint-Sauveur-sur-Ecole 18 h 3 0 e n Mairie Saint-Sauveur-sur-Ecole

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera déposé en mai-rie de Saint-Sauveur-sur-Ecole (siège de l'enquête publique) 2 rue Creuse - 77930 SAINT-SAUVEUR-SUR-ECOLE où le public SAINT-SAÜVEUR-SUR-ECOLE où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au samedi de 9h15 à 12h, le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h30). Il sera également disponible à l'adresse suivante : www. pays-fontainebleau.fr/enquetepublique10, sur le site internet de la commune de Saint-Sauveur-sur-Ecole http://www.saintsauveur-sur-ecole.fr/ et sur un poste informatique au siège de la communauté d'agglomération (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, pro-positions et contre-propositions: - sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par

le commissaire enquêteur qui sera tenu à la disposition du public au siège de la mairie de Saint-Sauveur-sur-Ecole pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels

de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture par courrier postal avant le 13 février 2020 à 18h30 à l'attention de M. Jean-Pierre MARJOLET commissaire enquêteur au siège d'enquête en Mairie de Saint-Sauveur-sur-Ecole 2 rue Creuse - 77930 SAINT-SAUVEUR-SUR-ECOLE par courriel à l'adresse suivante mairie@ saintsauveursurecole.fr avant le 13 février 2020 à 18h30

- 2020 à 18130 En ligne à la rubrique commentaires sur www.pays-fontainebleau.fr/enquetepu-blique10 avant le 13 février 2020 à 18h30

Ces observations, propositions et contre-pro-Ces observations, propositions et contre-pro-positions seront tenues dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête et seront accessibles sur le site in-ternet http://www.saintsauveursurecole.fr/ et sur le site www.pays-fontainebleaufr/en-quetepublique10 pendant toute la durée de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique comprend : le dossier d'élaboration du PLU arrêté en conseil communautaire, le bilan de la concertation, les pièces administratives annexes, les avis des personnes publiques associées et consultées et la dispense d'évaluation environnementale par l'autorité environnementale. Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la communauté d'agglomération et en mairie de Saint-Sauveur-sur-Ecole aux jours et heures habituels d'ouverture où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. A l'issue de l'enquête publique, e dossier de plan local d'urbanisme sera soumis pour approbation au conseil communautaire, éventuellement amendé pour tenir compte des résultats de l'enquête.

Avis divers

L'ANAS 77

informe ses adhérents qu'une Assemblée Générale Annuelle aura lieu

au 13 Chemin du Pressoir à Cidre 77860 Saint-Germain-Sur-Morin

COMMUNE DE FLAGY

Approbation du Plan Local d'Urbanisme et instauration du Droit de Préemption Urbain

Par délibération en date du 2 décembre 2019

Le conseil municipal de FLAGY a décidé d'ap-prouver le Plan Local d'Urbanisme et d'ins-taurer le Droit de Préemption Urbain sur l'ensemble des zone U et AU du PLU.

Le dossier du Plan Local d'Urhanisme Le dossier du Plan Local d'Urbanisme ap-prouvé et le périmètre d'application du Droit de Préemption Urbain sont tenus à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la Sous-Pré-fecture de Fontainebleau.

Constitution de société

Par acte SSP du 09/01/2020 il a été consti-

SPEEDESTINATION

Siège social : 5 BIS RUE LEON JOUHAUX 77430 CHAMPAGNE SUR SEINE

7/430 CHAPITAGNE 3011 3E.ITE Capital : 500 Euros Objet : Exploitation de véhicule de transport avec chauffeur. Location de véhicule. Achat et vente de vél

Président : M BOMANGA Greg Pascal, 5 BIS RUE LEON JOUHAUX 77430 CHAMPAGNE Durée: 99 ans

Immatriculation au RCS de MELIJN

Par acte SSP du 05/12/2019, il a été consti-tué une SAS ayant les caractéristiques sui-

ALVITES

Objet social : La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : La gestion et plus gé-néralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme d'un immeuble ou d'un lo-cal commercial mise à sa disposition par bail

ou par acquisition. Siège social : 523, avenue Lazare PON-TICELLI 77220 Gretz-Armainvilliers. Capital : 2000 Euros Durée : 99 ans

Président : M. DOS SANTOS TINHELA Rui

meurant 14, rue du bois du fort, 77220 Directeur Général : M. MEDEIROS MACHA-

DO Samuel, demeurant 79, rue des Hauts Bonne Eau, 94500 Champigny-sur-Marne Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une

sociés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agré-ment dans les autres cas. Immatriculation au RCS de Melun

Par acte SSP en date du 12 janvier 2020, il a été constitué une société présentant les ca-Dénomination sociale :

CHERMANN N'CO

Forme: SUI Capital: 100 € Siège Social: 2D rue Louis Braille, 77610 Fontenay-Trésigny

Objet social : La société a pour objet l'acquisition, l'administration et la gestion de tous

biens immobiliers. Co-gérants : M. Chermann Nicky co-gérant, Mme Chermann Isabelle co-gérant, demeurant 2 d rue Louis braille 77610 Fontenay-Trésigny Immatriculation au RCS de MEAUX

Par ASSP du 16/12/2019, il a été constitué une SARL dénommée

ENVIFRANCE

Siège social : 33 allée d'armainvilliers 77330 Ozoir-la-ferrière.

Capital: 1000 Euros Objet: import de produits biodégradables non

réglementés. **Gérance**: M. Clément Couturier, 33 allée d'ar-mainvilliers 77330 Ozoir-la-ferrière **Duré**e: 99 ans. Immatriculation au RCS de MELUN.

ee : 99 ans. natriculation au RCS de MELUN.

Par ASSP en date du 10/01/2020, il a été

PISCINES DU LOING

Siège social : 3 RUE DE L'ORANGERIE 77250 MORET-LOING-ET-ORVANNE MOŘET-LOING-ET-ORVANNE Capital: 1.000 Euros Objet social : CONSTRUCTION DE PISCINES

PISCINES
Président: M QUARETTI ERIC demeurant 15
rue de la Fontaine 77710 VILLEMARÉCHAL
élu pour une durée illimitée

ission aux assemblées et exercice du **droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne

due aux Assembless orieque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont libre-ment cessibles entre associés et soumises à agrément d'associés dans les autres cas. Durée : 99 ans à compter de son immatri-culation au RCS de MELUN.

Divers société

FRANCE INDUSTRIES

Suivant l'A.G.E. du 09/12/2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la so-ciété et nommé M. Francis Hugues WILLIAMS 53 allée Bayard 93190 Livry Gargan en qua-lité de liquidateur Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Suivant l'A. G. E. du 09/12/2019, les associés, après avoir constaté le rapport du liquidateur approuve les comptes de liquidation donne quitus de sa gestion et constate la clôture de la liqui-dation à compter du 09/12/2019. Rcs Meaux

TOCKO

été décidé la dissolution anticipée de la so-ciété à compter du 01/11/2019, normé li quidateur M. TOCKO SAMUEL 9 rue du pré thomas 77700 SERRIS, et fixé le siège de li-quidation au siège social où seront égale-report patific autre et de curpatie.

HBO

SARL au capital de 15.000 Euros Siège social : 17 Rue du Capitaine Tarron 92140 CLAMART 523 192 136 RCS NANTERRE

Le 2 juillet 2018, l'associé unique et gérant M. Olivier BONNET, 22 Mondollot 77169 SAINT SIMESON, a décidé de transférer le siège so-cial au **22 Mondollot 77169 SAINT SIMEON**. En conséquence, la société sera immatricu lée au RCS de MEAUX

GEORIS PRODUCTION

SAS au capital de 12.500 Euros Chantemerle - 77120 AULNOY 452 121 783 RCS MEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'AGE du 07/12/2019, les associés ont changé la dénomination actuelle en « MOULIN DE CHANTEMERLE » et on remplacé l'objet social actuel en « Producremplacé l'objet social actuel en « Production, commercialisation, négoce et distribution de farines, biscuits, spécialités alimentaires ou tous autres produits agroalimentaires; Réaliser des films documentaires et fictions; Editer, distribuer et vendre des DVD, Blue Ray ou autres supports de communication; Produire de l'énergie. ». Mentions au RCS de MEAUX.

KAFEX GESTION

SAS au capital de 17775688 Euros iège social : 34, rue des vieilles vign 77183 CROISSY-BEAUBOURG RCS MEAUX 810697672

Par décision de l'Assemblée Générale Ex-traordinaire du 31/12/2019 , il a été décidé de transférer le siège social au 16, rue des vieilles vignes 77183 CROISSY-BEAU-**BOURG** à compter du 01/01/2020 Modification au RCS de MEAUX.

FOMAX

EURL au capital de 2961463 Euros Siège social : 34, rue des vieilles vignes 77183 CROISSY-BEAUBOURG RCS MEAUX 41875910600051

traordinaire du 31/12/2019, il a été décide de transférer le siège social au **16, rue des vieilles vignes 77183 CROISSY-BEAU-BOURG** à compter du 01/01/2020 Modification au RCS de MEAUX.

NADINE HURTREZ

Société à Responsabilité Limitée en liqui-dation, au capital de 8000 euros, Siège social et de liquidation : 34, rue des Sablons, 77300 FONTAINEBLEAU RCS MELUN 424 107 043.

Aux termes d'une décision en date du 01/12/19, l'associée unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Nicolas MARIAGE demeurant 29 bis, rue du Cardinal Richelieu, 77930 FLEURY EN BIERE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de MELUN, en annexe au RCS. Pour avis. Le Liquidateur.

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

SAS ILIEBATI DECO

au capital social de 4.000 euros siège social 7 rue de Belfort 92110 CLICHY RCS de NANTERRE 817790124

La SAS ILIEBATI DECO a été aux termes d'une décision en date du 18 novembre 2019, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 4 allée Paul Langevin 77420 CHAMPS SUR MARNE.
Président : Monsieur SOMONESCU Ilie, demeurant au 4 allée Paul Langevin 77420 CHAMPS SUR MARNE.
Radiation du RCS de TC de NANTERRE et immatriculation au RCS de TC de MEAUX.

VALORIBAT

SASU au capital de 5000 Euros. Siège social : 5 RUE ROQUEPINE 77330 OZOIR-LA-FERRIERE. R.C.S : 877 991 299 MELUN

AJOUT D'ETABLISSEMENT SECONDAIRE

Par décision de l'associé unique du 17/12/2019, il a été décidé la création d'un établissement secondaire qui sera domici-lié au «8 RUE DU CENTRE - 88000 EPIne du «S AUE DU CENTRE – SOUGU EPIN MAL». L'article 4 « Siege Social » des Statuts a été modifié en conséquence. Toutes les dé-marches ont été faites à cet effet. Le dépôt légal sera effectué au RCS de MELUN. Pour avis et mention.

Rectificatif à l'annonce référence ALP00011989 parue dans La Parisien, le 18/12/2019 concernant la société

B2M DEPOLLUTION

lire **Siège social** : 3 **COTE DE DAINVILLE 77580 VILLIERS SUR MORIN** en lieu et place de Siège social : 37 HAMEAU DE DAINVILLE 77580 VILLIERS SUR MORIN.

Contact commercial

0187398400

du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

e-enquetespubliques.com

Rendez-vous sur

www.annoncesleparisien.fr

Dématérialisez vos enquêtes publiques

Mise en ligne du dossier, recueil des avis...

(i) En savoir plus: 01.87.39.84.87